

Sciences Humaines et Sociales - Mention Psychologie - Spécialité: Psychologie Sociale et du Travail: Accompagnements, Transition et Ressources Humaines. Finalité Pro

RNCP21931 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 7
Sigle	MASTER — Master
Code(s) NSF	332t, 315m, 124
Code(s) ROME	K1104, K2112
Type d'enregistrement	Enregistrement de droit

Certificateur(s)

Ministère de l'Enseignement Supérieur

Université d'Angers

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

A compléter (Reprise)

ACTIVITÉS VISÉES

Les professionnels formés dans le cadre de ce Master de Psychologie sociale et du travail bénéficient dès lors du titre de psychologue. Ils peuvent de ce fait :

- effectuer des bilans psychologiques et utiliser à cette fin des tests psychométriques, de personnalité ou de motivation ;
- réaliser des actions d'analyse, d'évaluation psychologique et de conseil ;
- informer et conseiller des personnes quant à leurs projets de formation et leurs projets professionnels ;
- conseiller des entreprises dans le cadre de recrutements ou de formation ;
- contribuer à l'évaluation ou à la sélection de futurs collaborateurs et employés ;
- coordonner une équipe ou diriger une structure dédiées à l'accompagnement des personnes et des entreprises en matière de psychologie sociale, de psychologie du travail et de gestion des ressources humaines.

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Les compétences acquises via le parcours Accompagnement des transitions et des parcours professionnels (ATP) sont plus spécifiquement les suivantes :

- Être capable d'observation, d'écoute et d'analyse, employer des moyens d'actions adaptés, avoir des idées globales cohérentes sur les ressources humaines et sur les pratiques du psychosociologue et du psychologue du travail, être capable de cerner le cadre déontologique de son travail et de clarifier son éthique professionnelle ;
- Développer et mobiliser des compétences personnelles : rigueur méthodologique, analyse de situation et résolution de problèmes complexes, recherche, traitement et exploitation de l'information, appréhension globale des multiples aspects en jeu dans les interventions psychosociologiques et les ressources humaines ;
- Connaître et utiliser des compétences approfondies pour répondre aux besoins et aux caractéristiques des milieux d'intervention ;
- Produire et communiquer un savoir scientifique à partir de sa pratique professionnelle,
- Evaluer des publics et intervenir auprès d'eux en s'appuyant sur les connaissances scientifiques de la

psychologie sociale et du travail ;

- Mener des entretiens de carrière et élucider la singularité des parcours de vie adulte,
- Accompagner des parcours et des transitions professionnelles ;
- Développer une méthodologie relevant de la conduite de projets ;
- Construire un dispositif de formation, élaborer un cahier des charges, participer à la définition d'une politique de formation à l'échelon d'une organisation ;
- Assumer un rôle de consultant, d'animateur ou de superviseur de groupes, d'accompagnateur et de gestionnaire des relations humaines.

Les compétences acquises via le parcours Ingénierie des ressources humaines (IRH) sont quant à elles les suivantes :

- Participer et élaborer la définition de la stratégie et de la politique RH ;
- Gérer les emplois, les compétences et les carrières ;
- Recruter, planifier et décider ;
- Rédiger un appel d'offres et Planifier les actions de formation ;
- Proposer et conduire une politique dynamique et flexible des rémunérations ;
- Simuler une politique salariale ;
- Présider le CE/CCE/CHSCT ou conseiller son président ;
- Négocier avec les Instances représentatives du personnel ;
- Réaliser un diagnostic social ;
- Saisir les opportunités de la législation ;
- Rédiger des accords, des contrats, des notifications de sanctions disciplinaires ;
- Appliquer/faire appliquer la méthodologie de prévention des accidents du travail (AT), d'analyse des AT et des maladies professionnelles ;
- Superviser, conduire, contrôler la gestion administrative du personnel ;
- Tenir à jour les registres obligatoires, réaliser les déclarations sociales, le suivi médical ;
- Etablir le bilan social, administrer le personnel, gérer la paie.

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

Le professionnel exercer son activité:

- en Centre d'information et d'orientation ;
- en Centre de bilan de compétences ;
- en Cabinet d'intervention psychosociale ou de recrutement ;
- en Centre de formation pour adultes ;
- en Direction des ressources humaines au sein d'entreprises privées ou d'établissements publics ;
- auprès de Collectivités territoriales et d'Entreprises industrielles à vocation nationale ou internationale.

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

- psychosociologue ;
- psychologue du travail ;
- psychologue des ressources humaines ;
- psychologue-conseiller en bilan de compétences et en orientation adulte ;
- psychologue d'entreprise chargé de la prévention des risques psychosociaux ;
- enseignant-chercheur en psychologie sociale et du travail.

RÉGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

A compléter (Reprise)

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Modérée (3/5) Moyenne pondérée par l'emploi ; les familles ci-dessous s'échelonnent de 3 à 4 sur 5.
Facteurs principaux	Non-attractivité salariale
Salaire médian (mensuel)	2 065 €
Familles professionnelles (FAP)	V3X90 — Psychologues, psychothérapeutes · tension 4/5 (Élevée) V4X80 — Professionnels de l'orientation et de l'insertion professionnelle · tension 3/5 (Modérée)
Projets de recrutement (BMO 2026)	4 923
Jugés difficiles à recruter	49 %
Emplois saisonniers	5 %
Familles professionnelles (FAP)	V3X90 — Psychologues, psychothérapeutes V4X80 — Professionnels de l'orientation et de l'insertion professionnelle

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation initiale, Formation continue, Contrat de professionnalisation, Candidature individuelle, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

A compléter (Reprise)

COMPOSITION DU JURY — FORMATION INITIALE

Jury présidé par l'Université de convention

COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE, CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION, CANDIDATURE INDIVIDUELLE, VAE

Commission universitaire de VAP (licence en psychologie requise)

Pour plus d'informations

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/21931/>